

# Maître Nageur Sauveteur (F/H)

Offre n° 0074251202000534

Publiée le 02/12/2025



## Synthèse de l'offre

**Employeur :** Communauté de Communes Usses et Rhône

**Site web de l'employeur :** <http://www.usses-et-rhone.fr>

**Lieu de travail :** 395 route de Marsin, Chêne-en-Semine (Haute-Savoie (74))

**Poste à pourvoir le :** 21/05/2026

**Date limite de candidature :** 31/01/2026

**Type d'emploi :** Emploi temporaire

**Durée de la mission :** 4 mois

**Nombre de postes :** 3

## Détails de l'offre

**Famille de métiers :** Sport > Enseignement des pratiques sportives

**Grade(s) recherché(s) :** Emploi contractuel de cat. B

**Métier(s) :** [Animateur-éducateur ou animatrice-éducatrice sportif](#)

**Ouvert aux contractuels :** Oui ([Art. L332-23 disposition 2 du code général de la fonction publique](#))

Seul un contractuel peut être recruté sur ce poste car il s'agit d'un besoin saisonnier. Le contrat proposé ne peut excéder 6 mois, pendant une même période de 12 mois consécutifs.

**Temps de travail :** Temps complet

**Télétravail :** Non

**Management :** Non

**Expérience souhaitée :** Confirmé

**Descriptif de l'emploi :**

Au centre aquatique de la Communauté de Communes Usses et Rhône, situé à Chêne-en-Semine (74270), 3 emplois saisonniers de mai à septembre (dates prévisionnelles du 21 mai jusqu'au 04 septembre 2026 inclus) : coordonner et mettre en œuvre sur le plan technique, pédagogique, éducatif et social les activités aquatiques ; assurer l'accueil et la sécurité des différents publics ; veiller à la bonne tenue des équipements.

En mai, juin, septembre : accueil des établissements scolaires (collèges, écoles primaires...).

En juillet et août : accueil tout public.

**Missions / conditions d'exercice :**

1. Activités en face à face pédagogique

POUR LES ECOLES PRIMAIRES ET COLLEGES (ACTIVITES DE SURVEILLANCE UNIQUEMENT POUR LES COLLEGES) :

- Enseigner la natation auprès d'un public en phase de découverte et d'initiation
- Assister le personnel de l'éducation nationale dans l'organisation des séances de natation
- Gérer de façon autonome les séances en fonction du niveau et des caractéristiques des pratiquants
- Contrôler, évaluer les pratiquants
- Élaborer les projets d'animation et pédagogiques de l'établissement sous la responsabilité de la hiérarchie. Et avec les autres partenaires.
- Concevoir, encadrer et animer les séances des différentes activités aquatiques
- Mettre en oeuvre les actions pédagogiques, d'apprentissage, d'animations adaptées et diversifiées auprès des différents publics : collèges ou écoles autres GARDERIE.

POUR LES PUBLICS HORS SCOLAIRE :

- Concevoir, encadrer et animer les séances des différentes activités aquatiques

ATTENTION : LES COURS POUR LES PUBLICS HORS SCOLAIRE SONT DU DOMAINE PRIVE DES MAITRES NAGEURS

2. Activités hors face à face pédagogique

- Gérer administrativement les activités avec la tenue des fiches de préparation, des états de présence

- Connaître et appliquer les consignes et procédures liées au fonctionnement de l'équipement sportif dans le cadre du projet de service
- Connaître les créneaux d'occupation des bassins
- Savoir détecter les anomalies ou les dysfonctionnements et les signaler au responsable de service
- Vérifier le bon fonctionnement du matériel de ranimation, de communication et le bon état de l'infirmérie
- Manutentions quotidiennes diverses : aménagements des bassins (lignes, parcours...)
- Rangement du matériel, prêt de matériel, ...
- Rester force de proposition pour toute nouvelle activité
- Assurer la continuité du service
- Participer aux réunions nécessaires à la qualité du service
- Contribuer au fonctionnement général de l'établissement en fonction de ses compétences et qualifications
- Assurer le maintien de ses compétences sportives et pédagogiques
- Assurer le maintien de ses compétences au niveau sécuritaire
- Assurer sa capacité d'intervention physique et technique en s'entraînant régulièrement

### 3. Accueil et sécurité des différents publics

- Assurer la sécurité et la surveillance des utilisateurs dans le cadre du POSS
- Appliquer et faire respecter les consignes de sécurité, d'hygiène et le règlement intérieur
- Tenir à jour les différents états comme main courante, fiche d'intervention, rapport d'accident
- Participer activement aux exercices de sécurité, de secours et aux formations continues obligatoires (PSE1)
- Adopter une tenue et un comportement irréprochables (porter les vêtements de travail) et véhiculer l'image de la collectivité
- Guider et renseigner les usagers
- Gérer les conflits entre usagers et autres
- Décider de l'évacuation et / ou de la fermeture momentanée ou non du bassin ou de l'établissement

#### **Profils recherchés :**

##### **SAVOIR-FAIRE :**

- Etre titulaire du diplôme BEESAN ou BPJEPS AAN, à jour du CAEP (Certificat d'Aptitude à l'Exercice de la Profession) + carte professionnelle + assurance responsabilité civile pour la dispense de cours
- Etre titulaire du recyclage PSE 1 (Premiers Secours en Equipe de niveau 1)
- Formations aquagym, natation jeunes enfants
- Obligations de maintien des acquis
- Connaissance et application du POSS (Plan d'Organisation de la Surveillance et des Secours)
- Maîtrise de l'expression écrite et orale
- Maîtrise des outils de bureautique
- Aptitude physique à l'exercice de la profession

##### **SAVOIR-ETRE :**

- Disponibilité
- Capacité à travailler en équipe
- Ponctualité
- Autonomie
- Bonne présentation et aisance relationnelle
- Savoir prendre des initiatives
- Discrétion
- Faire preuve de courtoisie
- Capacité d'écoute auprès des usagers

## Contact et modalités de candidature

**Contact :** 0450561530

#### **Informations complémentaires :**

Recrutement : contrat de droit public (besoin saisonnier). Travail les week-end selon plannings. Horaires décalés.

Remplacements ponctuels et exceptionnels des autres maîtres nageurs en cas d'absence.

Les candidatures sont à adresser à Monsieur le Président de la CC Usses et Rhône, 70 route de la Semine 74270 CHENE-EN-SEMINÉ.

Possibilité de transmettre votre candidature par mail : [rh@cc-ur.fr](mailto:rh@cc-ur.fr)

**Page de candidature en ligne :** <https://www.emploi-territorial.fr/candidature/o074251202000534-maitre-nageur-sauveteur-h>

## Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique. À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.